Circulaire

1ère Phase du National 2013

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

> **Commission Nationale des Compétitions Fédérales**

Diffusion : Joueurs Qualifiés et Clubs

Lieu de la compétition

Complexe Sportif Paul Vauquelin, Rue Ernest Danet, 76150 MAROMME
2 Salles séparées d'une vingtaine de mètres
Salle 1 : Gymnase Rabelais (6 terrains).
Salle 2 : Gymnase Lesueur (2 terrains).

Horaires :

Les matchs pourront être lancés avec 35 minutes d'avance.

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2012 de 9h00 (début de la compétition) à 21h00

POINTAGE Salle 1 :	SH	08h15
	SD	09h15

Une liste de joueurs exempts de 1er tour sera diffusée le 14 novembre 2012.
Ils pourront pointer à 09h45.
Une liste de joueuses exemptes de 1er tour sera diffusée le 14 novembre 2012.
Elles pourront pointer à 11h00.

DMX	17h45	début prévisionnel vers 18h30

SH	16 POULES DE 3	2 SORTANTS	2 TOURS ED	8 QUALIFIES
SD	12 POULES DE 3	2 SORTANTES	2 TOURS ED	6 QUALIFIEES
DMX		24 PAIRES	2 TOURS ED	6 QUALIFIES

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2012 de 9h00 (début de la compétition) à 15h00

POINTAGE Salle 1 :	DH	8h15
	DD	9h00

Une liste de joueuses exemptes de 1er tour sera diffusée le 14 novembre 2012.
Elles pourront pointer à 10h00.

DH	6 POULES DE 4	2 SORTANTS	1 TOUR ED	6 QUALIFIES
DD	6 POULES DE 3	2 SORTANTES	1 TOUR ED	6 QUALIFIEES

La désignation des têtes de série tiendra compte du CPPP au 11 novembre 2012.
Les tableaux seront diffusés le 14 novembre 2012.

Remplacement pour la première phase du National à Maromme

Simple

En cas de forfait, sera désigné le 1er remplaçant figurant sur la liste.

Double

Le double est complètement forfait

Sera désigné le 1er double remplaçant figurant sur la liste.

1 seul des membres du double est forfait

Dans tous les cas le joueur restant a le choix du partenaire, à condition que la nouvelle paire formée ne soit pas meilleure que la dernière tête de série.

Tout forfait, d'un joueur ou joueuse directement qualifié pour la 2ème Phase après la mise sur le site des listes le 06 novembre 2012 par la Commission Compétitions, annoncé avant le 24 novembre 2012 ou à Maromme pendant la 1ère phase et qui ne sera pas justifié dans les 7 jours qui suivent celle-ci sera passible d'une suspension de 2 mois de toutes compétitions.

Remplacements pour le National – 2ème Phase à St Brieuc

Simple

En cas de forfait d'un qualifié direct :

- avant le 24 novembre 2012

Le joueur admis en 1ère phase et ayant le meilleur classement par point.

- après le 25 novembre 2012

1° Le joueur battu au dernier tour de la 1ère phase par le joueur forfait,

2° Par le meilleur des joueurs battus au dernier tour de la 1ère phase (ceux-ci étant départagés au nombre de sets puis de points sur les matchs disputés en tableau final).

Double

le double est complètement forfait

- avant le 24 novembre 2012

Le double admis en 1ère phase et ayant le meilleur classement par point.

- après le 25 novembre 2012

1° Le double battu au dernier tour de la 1ère phase par le double forfait,

2° Par le meilleur des doubles battus au dernier tour de la 1ère phase (ceux-ci étant départagés au nombre de sets puis de points sur les matchs disputés en tableau final).

1 seul des membres du double est forfait

Dans tous les cas le joueur restant a le choix du partenaire, à condition que la nouvelle paire formée n'ait pas un statut de tête de série supérieure à la paire remplacée.

Tout forfait, d'un joueur ou joueuse directement qualifié pour la 2ème Phase après la mise sur le site des listes le 06 novembre 2012 par la Commission Compétitions, annoncé avant le 1er février 2013 ou pendant la 2ème phase et qui ne sera pas justifié dans les 7 jours qui suivent celle-ci sera passible d'une suspension de 2 mois de toutes compétitions.

En cas de Problème

Joindre SILVIA au 01 49 21 08 90 (entre 09h00 & 18h00) ou Monsieur PRIVAT – Vice Président du Secteur des Compétitions Fédérales au 06.65.52.71.23

Date **: 06 novembre 2012**